

## La suffixation en *-ET* est-elle évaluative ?

**Bernard Fradin**

UMR 7110 « Laboratoire de Linguistique Formelle »

CNRS & U. Paris 7-Diderot

[bernard.fradin@linguist.jussieu.fr](mailto:bernard.fradin@linguist.jussieu.fr)

Texte initialement paru dans *Silexicales* 2, pp. 37-47.

*Cet article est le deuxième d'une série de travaux consacrés à la morphologie évaluative du français. Mon intérêt pour cette thématique vient du compte rendu que j'avais fait du livre de Georgette Dal sur la dérivation en -ET (Dal 1997), compte rendu qui prit les dimensions d'un article (Fradin 2001) mais ne parut qu'après l'article de Silexicales. L'ouvrage de G. Dal, à la fois par sa couverture empirique, son argumentation serrée et le caractère explicite de ses analyses permettait une approche critique constructive, qui conservait les acquis descriptifs tout en remettant en cause radicalement l'approche du phénomène en question. L'article de Silexicales se situe dans cette perspective. En prenant en compte les données relevant de la morphologie évaluative dans les langues qui en font un grand usage (langues slaves, autres langues romanes) et les travaux qui les ont décrites, l'article montre que les données du français ne présentent pas les caractères prototypiques de la morphologie évaluative. Le second point traite de la manière de rendre compte de l'unité d'un phénomène en même temps que de la multiplicité de ses manifestations. Dal (Dal 1997) y répondait en articulant les concepts de sens construit et sens attesté, dans le droit fil de l'approche défendue par Danielle Corbin. En gros, les signes morphologiques (à l'époque, les morphèmes) ont un contenu sémantique unique qui seul est pertinent au niveau où les unités complexes sont construites par la morphologie ; les variations qu'on observe au niveau des sens attestés sont dues à l'effet de mécanismes sémantiques généraux (tropes). Fradin (2001) montrait que cette manière de voir posait des problèmes insurmontables. L'article de Silexicales soutient l'idée que la dérivation en -ET est multipolaire et que la multiplicité des interprétations s'y organise sur le mode des catégories radiales proposé dans les approches cognitives des catégories (Jurafsky 1996; Lakoff 1987). Les détails de cette organisation ainsi que les arguments en faveur de celle-ci ont été précisés dans des travaux postérieurs (Fradin 2003, 2005 ; Fradin & Montermini 2009). Le point de vue développé dans l'article conduit à appréhender les règles (ou patrons) morphologiques comme des contraintes stipulant, en substance, que, si un lexème ayant telles propriétés existe dans la langue, alors un autre ayant telles autres propriétés existe aussi. L'article argumente aussi en faveur de l'idée que la dérivation des diminutifs en -ET est productive bien que 30% des formes en -ET ne ressortissent pas à un patron productif. Ce point de vue, qui demande encore à être étayé par des études sur de très grands corpus, a néanmoins été confirmé depuis (Fradin, Hathout & Meunier 2003).*

DAL Georgette. 1997. *Grammaire du suffixe -et(te)*. Paris: Didier Érudition.

FRADIN Bernard. 2001. "À propos du suffixe -ET". *Le français moderne* LXIX 1, pp. 86-98.

FRADIN Bernard. 2003. "Le traitement de la suffixation en -ET". *Langages* 152, pp. 51-77.

FRADIN Bernard. 2005. "Problemi semantici in morfologia derivazionale". In *La formazione delle parole. Atti del XXXVII congresso internazionale di studi della SLI*, Grossman M. & A. M. Thornton (eds), pp. 163-192. Roma: Bulzoni.

FRADIN Bernard, Nabil HATHOUT & Fanny MEUNIER. 2003. "La suffixation en -ET et la question de la productivité". *Langue Française* 140, pp. 56-78.

- FRADIN Bernard & Fabio MONTERMINI. 2009. "La morphologie évaluative". In *Aperçus de morphologie du français*, Fradin B., F. Kerleroux & M. Plénat (eds). 231-266. Saint-Denis: Presses Universitaires de Vincennes.
- JURAFSKY Daniel. 1996. "Universal tendencies in the semantics of the diminutive". *Language* 72, pp.533-578.
- LAKOFF George. 1987. *Women, Fire, and Dangerous Things*. Chicago: University of Chicago Press.

## 1. Introduction

Les suffixés français en -ET sont en général considérés comme des diminutifs (Riegel et al., 1994 : 544 ; Jurafsky, 1996 ; Grevisse, 1980) et relèvent de ce fait de la morphologie évaluative. Le premier objet de ce travail sera de montrer qu'ils ne partagent pas les propriétés typiques des diminutifs des langues à morphologie évaluative développée (§2). Le deuxième sera de cerner d'un peu plus près la population des mots complexes en -ET dans le lexique du français (§3). Dans un troisième temps (§4), je m'interrogerai sur la fonction sémantique de -ET, ce qui m'amènera à proposer une analyse des suffixés en -ET qui repose sur la satisfaction simultanée de contraintes au lieu d'une analyse séquentielle, comme celle développée dans Dal (1997).

## 2. Les suffixés en -ET ne sont pas des évaluatifs

Dressler & Merlini Barbaresi ((1994 : 92) ; D&MB désormais) recensent cinq propriétés générales que partagent les suffixes diminutifs dans les langues où ceux-ci sont très employés (italien, castillan, allemand, russe, polonais, etc.) :

A) Ils relèvent de la dérivation et non de la flexion (ce n'est pas vrai de toutes les langues e.g. kikuyu cf. Stump, 1991).

B) Ils sont altérants (*alterative*) en cela (i) qu'ils ne changent pas la sous-catégorisation du mot de base ni ses restrictions sélectionnelles et (ii) que le changement dénotatif qu'ils induisent est restreint à une échelle de quantité (diminutifs => abaissement en quantité, face un accroissement pour les suffixes augmentatifs).

C) Quand ils induisent une modification connotative, celle-ci est tendanciellement positive pour les diminutifs, négative pour les augmentatifs.

D) Certains diminutifs ne respectent pas l'Hypothèse de la base unique (Aronoff, 1976).

E) L'expression iconique des diminutifs se manifeste de préférence via des règles morphologiques mettant en jeu une palatalisation, c'est-à-dire une avancée/montée des voyelles et des consonnes, ou un ton haut.

La suffixation en -ET satisfait A. si elle satisfait aussi B(i), elle entraîne parfois un changement de genre qui va le plus souvent du masculin au féminin (40 exemples), contrairement à ce qui se passe pour l'italien (D&MB : 95). Dans la mesure où -ET se suffixe à des noms, des adjectifs et des verbes (Dal, 1997, Hasselrot, 1972), elle satisfait également D. L'iconicité de -ET paraît à première vue moins tangible que celle de it. *-ino* (face à *-ello* moins courant) ou rus. *-ik, ička*. Elle peut être établie de manière relative, si on le compare au doublon beaucoup moins fréquent *-ot* (*bécot, îlot*), à *-on* (*ballon, grognon*), qui n'est plus guère diminutif, ou au suffixe péjoratif *-ard* (*veinard, zonard*). La propriété B(ii) est surtout visible avec les adjectifs scalaires (*gros, court, léger*). Si un adjectif scalaire A exprime de degré x d'une propriété P sur une échelle E, l'adjectif complexe A+DIM exprime le degré x' tel que, selon les langues,  $x' < x$  ou bien  $x' > x$ . L'italien présente la première possibilité, le latin la seconde. En italien, *cort-ino* signifie "moins court que *corto*" et *molto cortino* "moins court que *molto corto*" mais plus court que *corto*. En revanche, en latin *parvulus* signifie "plus petit que *parvus*" (D&MB : 117 ; 154). Or, quand ils existent, les adjectifs français en -ET ne semblent pas satisfaire B(ii). Ainsi *longuet* ne signifie pas "moins long que *long*" (Dal, 1997 : 232-233), ni *maigrelet* "moins maigre que *maigre*". L'effet du suffixe se cantonne à l'aspect pragmatique et, partant, connotatif<sup>1</sup>. En bref, en employant -ET, l'énonciateur se présente comme ne prenant pas totalement en charge l'assertion de l'adjectif-base ou comme minimisant l'effet de cette assertion pour l'interlocuteur (ce type d'emploi est canonique pour les diminutifs cf. Jurafsky, 1996). L'agrammaticalité de (2) face à (1) confirme que -ET ne concerne pas la dimension dénotative, contrairement aux diminutifs italiens cf. (3) :

---

<sup>1</sup> Cette idée doit être étayée, notamment au vu de ce que disent les dictionnaires, mais je ne m'attarderai pas sur les adjectifs dans ce travail. Une attestation comme "Un solo un peu longuet (quarante cinq minutes) mais séduisant" (corpus du *Monde*), tend à montrer que la dimension dénotative n'est pas affectée par -ET. Il est remarquable que toutes les occurrences de *longuet* dans ce corpus soient précédées de *un peu*, qui lui porte sur la dimension. Merci à K. Bogacki, A. Thornton, S. Cantarini pour les faits polonais et italiens.

- (1) a Pierre est maigre, et même très maigre  
 b Ton article est long, et même très long
- (2) a \*Pierre est maigrelet, et même maigre  
 b \*Ton article est longuet, et même long  
 c \*C'est une œuvre gentilette, et même gentille  
 d \*Son corporatisme simplet, et même simple, n'intéresse plus
- (3) a Il tuo articolo è lunghetto, anzi lungo  
 b Il bambino era grassoccio, anzi grasso  
 c La tua gonna è cortina, anzi corta

Mes informateurs signalent que l'ajout de *molto*, *proprio*, *decisamente* devant l'adjectif-base en (3) favorise l'acceptabilité. L'ajout de *très* en (2) ne change rien à l'affaire<sup>2</sup>. Si on inverse l'ordre, le degré de lexicalisation de l'adjectif en -ET intervient : plus il est lexicalisé, et donc différent de l'adjectif-base, plus le résultat devient acceptable (cf. (4)). Les équivalents italiens, comme prévu, sont uniformément agrammaticaux (cf. (5)) :

- (4) a \*?Pierre est maigre, et même maigrelet  
 b \*?Ton article est long, et même longuet  
 c ?La cuisine était propre, et même proprette  
 d ?C'est un roman gentil, et même gentillet
- (5) a \*Il tuo articolo è lungo, anzi lunghetto  
 b \*Il bambino era grasso, anzi grassoccio  
 c \*La tua gonna è corta. anzi cortina

La propriété C devrait concerner les adjectifs en -ET au premier chef. Or, au vu des exemples, il ne semble pas y avoir à tout coup une connotation positive liée à l'emploi du suffixe. Si cela peut être vrai de *blondinet*, *grassouillet*, *mincette*, *rondelet*, ça ne l'est pas de *simplet*, *maigrelet*, *longuet*, *gentillet*. Ne pouvant m'attarder sur ce point, je me contenterai de noter qu'il conviendra d'évaluer les connotations associées à l'adjectif-base si l'on veut mesurer celles qui reviennent au suffixe. Dans la mesure où la majorité des N suffixés en -ET ont un contenu informatif construit à partir de la signification dénotationnelle de la base (cf. §4), la propriété C ne les concerne pas. D'autres propriétés indiquent que la suffixation en -ET ne construit pas des diminutifs évaluatifs en français.

1. Beaucoup de suffixés en -ET sont lexicalisés alors que les diminutifs des langues à morphologie évaluative développée ne le sont pas (seuls les figés le sont cf. rus. *vodka* < *voda* "eau", it. *portello* "portière"). De là découle l'impossibilité de traduire la plupart des formes en -ET par un diminutif dans ces langues e.g. *chevalet* vs it. *cavallino*.
2. Dans ces langues, la construction des diminutifs est productive au moins pour une catégorie majeure, souvent plus (N et A en général) cf. it. *grandino*, *pesantino*, *anzianotto*, *velocino*, *bellino*, *grassetto*, *costosetto*, *larghetto*, *vizioso*. Les

<sup>2</sup> L'impossibilité de (a) ??*Il bambino è magrolino anzi magro*. (b) \**La sua casa è piccolina anzi piccola* pourrait s'expliquer par le fait que "le sens dénotatif de l'adjectif-base coïncide avec la dénotation du suffixe diminutif, et de ce fait l'ajout du suffixe à cette base est perçue comme une intensification". (D&MB : 117). Ces exemples deviennent grammaticaux quand on ajoute *molto* devant l'adjectif-base.

correspondants français sont exclus ou vieilliss<sup>3</sup> : \*grandet, \*pesantet, \*anciennet, \*rapidet, \*belet, \*grasset, \*coûteuset. \*larget, \*vicieuset. Cette productivité partagée fait qu'il est souvent possible de rendre par un diminutif d'une de ces langues un diminutif d'une autre langue, ce qu'exclut le français (cf. D&MB : 89) :

- |     |   |                                       |            |
|-----|---|---------------------------------------|------------|
| (6) | a | Oj, kakoj sup-čik vkusnyj             | (russe)    |
|     | b | Oh, che ministr-ina deliciosa         | (italien)  |
|     | c | Ah, was fur ein köstliches Supp-erl ! | (allemand) |
|     | d | *Ah ! quelle soup-ette délicieuse !   | (français) |

3. L'usage des formes en -ET comme *diminutiva puerilia*, c'est-à-dire dans des situations discursives centrées sur l'enfant (cf. D&MB : §3.5.2 pour le paramétrage), n'a pas cours en français alors qu'il est la norme dans beaucoup de langues à diminutifs. Au lieu de (a) it. *mano*, rus. *ruka*, pol. *roka* on emploie (b) *manina*, *ručka*, *rocčka* pour parler de la main d'un enfant. Les contrastes illustrés en (7-8) vont dans le même sens :

- |     |   |  |
|-----|---|--|
| (7) | a | <i>Mettiamo in questa valigia le scarp-in-e di Marco e le tue</i><br>(D&MB : 183) mettons dans cette valise les chaussure-DIM-<br>PLU de Marc et les tiennes |
|     | b | *Mettions dans cette valise les chaussettes de Marc et les tiennes   |

- |     |   |  |
|-----|---|--|
| (8) | a | <i>Idziemy do dom-ku I Wezpalt-eczko</i><br>allons à maison-DIM / prends manteau-DIM |
|     | b | *Allons à la maisonnette / *Prends ton mantelet                                      |

On sait que dans ce type de situation, le français peut faire usage des formes rédupliquées e.g. *bêbête*, *féfesse*, *didi*, *ouaoua*, *dodo*, etc. Mais les conditions qui pèsent sur leur formation sont plus sévères que celles qui touchent la suffixation en général (Plénat, 1984). Outre le fait que beaucoup sont lexicalisées, l'extension de ces formes est loin de recouvrir celle des *diminutiva puerilia*. La parenté constitue aussi un domaine d'application privilégié de la morphologie diminutive : rus. *papen'ka* "père-DIM" ; rus. *mam-očka*, it. *mamm-ina*, *mamm-etta* "mère-DIM" ; rus. *djad-juška*, *djad-en'ka* "oncle-DIM" ; it. *fratell-ino*, rus. *brat-ik*, pol. *brac-iszek* "frère-DIM" ; it. *sorell-ina* "sœur-DIM". En comparaison le français n'a à guère offrir que *soeurette* (et *frêrot*), dont l'emploi est marqué et peu fréquent (cf. \**mammette*, \**papet*, \**oncllet*, \**tantette*).

4. Les diminutifs évaluatifs donnent lieu à beaucoup d'emplois pragmatiques. Ces emplois varient selon les langues en fonction de la manière dont les acteurs sociaux qui les parlent s'accordent sur ce qui est familier, formel, tabou etc. Sans entrer dans le détail, il suffit de constater que le français ne permet aucun des emplois pragmatiques les plus répandus : sous-entendu (9), minimisation de l'acte illocutoire (*downgrading*) (10), expression d'une connivence plus ou moins familière (11), (12) :

- |     |   |   |              |
|-----|---|---|--------------|
| (9) | a | <i>Anch'io avrei una domand-ina</i>     | (D&MB : 333) |
|     |   | aussi-moi aurais une demande-DIM        |              |
|     | b | *Moi aussi, j'aurais une questionn-ette |              |

<sup>3</sup> Les adjectifs en -ET attestés que j'ai trouvés sont : *aigrelet*, *bavardet*, *blondinet*, *cadet*, *clairer*, *coquet*, *coquinet*, *fluet*, *gentillet*, *grandet*, *grassouillet*, *grossette*, *guilleret*, *jeunet*, *longuet*, *maigrelet*, *malinret*, *mincet(te)*, *pauvret*, *petitet*, *petitounet*, *pompette*, *propret*, *rondelet*, *sereinet*, *simplet*, *tantinet*, *tristet*, *tristounet*, *violet*. À la suite d'Hasselrot (1972), un relecteur me signale que les radicaux se terminant par une obstruante coronale rendent difficile la suffixation en -ET. Si cela explique l'inacceptabilité de certains dérivés donnés dans le texte, il reste (i) qu'il existe quelques dérivés en /Xtet/, /Xdet/, (ii) que l'improductivité de ce type de suffixation est très large et concerne des adjectifs à phonologie non problématique.

- (10) a Io facevo un ragionamento un po' divers-ino (D&MB : 264)  
 moi faisais un raisonnement un peu différent-DIM  
 b \*Je faisais un raisonnement un peu différent-et
- (11) a *Ma si, mi porti una bir-etta* (D&MB : 215sq)  
 b Bitte, bringen Sie mir doch ein Bier-chen ?  
 c \*S'il te plait, tu me portes une bièr-ette
- (12) a *Wypijesz kav-ke czy herbat-ke*  
 boire.PST.2SG café-DIM ou thé-DIM  
 Tu bois du café ou du thé ?

5. Les emplois évaluatifs aussi bien que dénotatifs sont pris en charge par la construction analytique **petit** + N, e.g. *faire un petit dodo, boire un petit café, petit ours brun, faire un petit tour*, etc. En général, dans les emplois évaluatifs le sens connotatif s'ajoute au sens dénotatif. Les premiers se distinguent des seconds par le fait que l'adjectif précède toujours le nom. Dans les langues à morphologie évaluative développée, les diminutifs apparaissent dans les emplois connotatifs et la forme analytique dans les dénotatifs (cf. (13)). Cependant, celle-ci sera préférée si le locuteur veut présenter les choses sous un jour objectif ou dans le discours formel (Dressler & Merlini Barbaresi, 1994).

- (13) a *Non sopporto i tuoi truch-etti* (D&MB : 114)  
 b I can't stand your little tricks  
 c Je n'aime pas tes petites embrouilles  
 d \*Je n'aime pas tes embrouill-ettes

6. Les diminutifs évaluatifs sont construits sur des mots existants alors que les suffixés en -ET, si l'on suit Dal (1997), se construisent aussi sur des mots possibles cf. *chardonneret* < °*chardonnier* "oiseau se nourrissant de chardons", *soufflet* < °*souffloir* "instrument soufflant".

En résumé, si le français possède une suffixation diminutive, celle-ci ne peut en aucun cas être qualifiée d'évaluative. Il reste à déterminer quelle est sa fonction sémantique (§4).

### 3. Panorama des mots en -ET en français

Dans les langues à morphologie évaluative riche et productive (italien, espagnol, russe, polonais) ou simplement productive (allemand), celle-ci présente les deux caractéristiques corrélées (14) pour chaque type de réalisation (e.g. chaque type de suffixe) :

- (14) a la base des mots-formes dérivés est en général identifiable par les locuteurs.  
 b la relation sémantique entre la base et la marque (suffixe ou autre) est d'un type régulier et facilement décodable.

Dans ces langues, (14a) est satisfait parce que les bases sont la plupart du temps des radicaux de mots-formes existants (avec parfois l'ajout d'un interfixe), e.g. it. *padroncino* < *padrone*, *anzianotto* < *anziano*, all. *Zahnderl* < *Zahn*. A l'instar de ce qui se passe avec la flexion, la morphologie des diminutifs évaluatifs altère la signification du lexème-base en lui ajoutant de l'information (*meaning-adding*) mais ne produit pas une nouvelle signification à partir de la signification de ce dernier (*meaning-changing*), comme le fait la morphologie constructionnelle (cf. Baayen et al., 1997). Ceci explique à la fois (14b) et le fait que les dérivés évaluatifs n'ont pas à être listés dans le lexique.

Combien de mots français suffixés ou se terminant par -ET présentent-il les deux

caractéristiques (14) ? Pour répondre à cette question, j'ai sondé un corpus du journal *Le Monde*, corpus de langue écrite qu'on peut considérer comme relativement homogène, même s'il n'est pas exempt d'effets d'oralité ou de technicité<sup>4</sup>. Le dépouillement que j'ai effectué montre (i) qu'un nombre important de ces mots n'offre pas de base aisément identifiable par le linguiste et donc, a fortiori, par les locuteurs (lexèmes impénétrables) et (ii) que pour un nombre plus important encore l'effet de -ET sur la base identifiable n'est pas immédiatement interprétable (lexèmes opaques). Plusieurs facteurs contribuent à rendre une forme opaque et/ou impénétrable (cf. annexe). De façon encore provisoire, les degrés suivants d'opacité peuvent être distingués pour les mots en -ET :

1. La base existe dans la langue actuelle avec le même sens. Le rapport sémantique entre la base et le suffixe est reconstituable sur des bases régulières : *bicycle / bicyclette, cloche / clochette, sarcloir / sarclette*.
2. La base existe dans la langue actuelle avec le même sens. Mais le rapport sémantique entre la base et le suffixe n'est pas immédiatement reconstituable (opacité historique) : *vigne / vignette, servir / serviette, toile / toilette, Marion / marionnette*.
3. La base n'existe plus dans la langue actuelle avec le même sens : *casse / cassette*.
4. La base a existé mais a disparu dans la langue actuelle : *clari / clarinette, sorne / sornette, houle / houlette, gal / galet, mail / maillet*.
5. La base n'a jamais existé en français, (i) elle est empruntée à une langue romane : *cassolette, baguette*, (ii) elle est empruntée à une langue non romane : *gringalet, godet, raquette*. (iii) le mot est un emprunt analysable en X+sfx et adapté : *starlette, quintette, castagnette, fleuret*.
6. Il n'y a pas de base parce que le mot est inanalysable en X+sfx : (i) le mot est un emprunt avec adaptation phonique : *squelette, quolibet, sorbet*, (ii) il s'agit d'une formation autre : *midinette, bilboquet*, (iii) d'une homophonie : *pamphlet, silhouette*, (v) d'une assimilation inanalysable aujourd'hui : *disettes, assiettes*.

Pour le locuteur ordinaire, les conditions (14) sont satisfaites uniquement dans la situation 1. À force de science, le linguiste peut les étendre aux situations 2 à 5. Les situations 2, 3 correspondent aux cas où (14a) est satisfait mais pas (14b). En 4 et 5, ni l'une ni l'autre de ces conditions n'est satisfaite. La situation 6 concerne les mots qui ne sont pas historiquement des dérivés en -ET et devraient en toute logique être écartés.

Pour le suffixe -ette et l'année 1992, le rapport des lexèmes sémantiquement opaques, c'est-à-dire ne satisfaisant pas (14b), à l'ensemble des lexèmes en -ette attestés est donné en (15)(il s'agit de noms et de rares adjectifs ; le corpus atteste très peu de verbes) :

(15) Nb d'occurrences	Total des lexèmes	Lexèmes opaques	Pourcentage
1480 ≥ x ≤ 100	19	12	63,15%
99 ≥ x ≤ 50	18	4	22,22%
49 ≥ x ≤ 20	31	19	61,29%
19 ≥ x ≤ 10	35	14	40%
9 ≥ x ≤ 5	55	17	30,90%
4 > x ≤ 2	79	16	20,25%
x = 1	125	20	16%

Les variantes singulier et pluriel étant subsumées sous une seule forme, il s'agit de lexèmes (et non de mots-formes). La situation est notablement différente de celle qui prévaut

<sup>4</sup> Pour -ETTE, le corpus était l'année 1992, pour -ET les années 1992 à 1994 incluse. Il a pu être exploité grâce aux outils développés par Pierre-Yves Foucou (LLI). Seuls les faits concernant -ETTE sont présentés.

pour les langues à morphologie évaluative développée. Pour l'ensemble des lexèmes recensés, le pourcentage des lexèmes non transparents dépasse 28%. À part la tranche entre 99 et 50 occurrences, le nombre de ceux-ci croît en fonction de la fréquence des occurrences. Voici les lexèmes non transparents pour les deux premières tranches et leur type d'opacité. Tranche 1 : *recette*, 3 ; *vedette*, 5 ; *cassette*, 3 ; *allumette*, 4 ; *lunette*, 2 ; *maquette*, 4 ; *roquette*, 6 ; *houlette*, 4 ; *toilette*, 2 ; *assiette*, 6 ; *baguette*, 5 ; *marionnette*, 2. Tranche 2 : *clarinette*, 4 ; *raquette*, 5 ; *vignette*, 2 ; *serviette*, 2. Ces résultats doivent être élargis à l'ensemble du corpus et confrontés à ceux qu'on obtiendra pour *-et* (mes sondages donnent des chiffres du même ordre). Si partiels qu'ils soient, ces résultats permettent de mettre en lumière la productivité de la suffixation en *-ette*. La productivité morphologique fait intervenir trois concepts : patron, type et occurrence. Un patron est la mise en relation réglée de la représentation de deux lexèmes (ou plus)<sup>5</sup>. C'est une règle, c'est-à-dire la "réduction rationnelle des régularités observables à un principe synthétique de régularité" (Laks, 1996 : 132). Pour fixer les idées, (16) donne en abrégé l'un des patrons de la composition nominale en français (*tourne-disque*, *lave-linge*) :

(16) (X, V, V'), (Y, N<sub>1</sub>, N<sub>1</sub>') ↔ (XY, N<sub>2</sub> : mas, (λx.V'•x•N<sub>1</sub>'))

Tout lexème est un type. Mais il y a des types quiinstancient la partie lexématique d'un patron morphologique (*tourne-disque*, *lavable*, *dépeupler*, *pincette*) et d'autres non (*ablette*). Les occurrences sont les exemplaires de mots-types correspondant à un lexème donné qui apparaissent dans un corpus. Ainsi le corpus fournit-il 72 *toilettes* et 46 *toilette*, deux mots-types se rapportant au lexème TOILETTE. Baayen (1991) montre qu'on a une mesure meilleure de la productivité morphologique si l'on considère le nombre de types différents instanciant un patron plutôt que le nombre d'occurrences de mots-types se rapportant à un lexème. Un patron produisant beaucoup de types peu fréquents est plus productif qu'un patron produisant peu de types ayant chacun beaucoup d'occurrences. Les formes issues de patrons productifs sont transparentes (elles satisfont (14a), (14b)), systématiques (pour un patron donné) et reproductibles<sup>6</sup>. À l'inverse, les formes issues de patrons non ou peu productifs sont opaques, aléatoires et peu reproductibles<sup>6</sup>. Dans le cas de *-ET*, près de 30% des lexèmes attestés ne peuvent être assignés à un patron productif. Pour les autres, le sens attesté manifeste souvent un écart par rapport au sens construit que donne le patron, e.g. *trompette* est plus qu'une "petite trompe" (*lunette*, *facette*, etc.). Ce qui justifie que ces lexèmes soient lexicalisés (de fait, la majorité figure dans les dictionnaires). Le corpus atteste aussi une trentaine de formes non lexicalisées (certaines ne le seront sans doute jamais) et d'autres qui le sont depuis peu ou sont en voie de l'être. Comme prévu, beaucoup sont des hapax (le nombre donne le total des occurrences) : Type A : *beurette*, 16 ; *gendarmette*, 1 ; *garçonnette*, 1 ; *dandinette*, 1. Type B : *calculette*, 13 ; *lingette*, 9 ; *supérette*, 8 ; *avionnette*, 4 ; *tagette*, 3 ; *bazarette*, 3 ; *mesurette*, 2 ; *poudrette*, 1 ; *munitionnettes*, 1 ; *goujonnette*, 1. Type C : *bronzette*, 1 ; *amusettes*, 1. Type D : *montagnette*, 1 ; *formulette*, 1 ; *cymbalette*, 1 ; *cuisinette*, 1 ; *studette*, 1 ; *pénichette*, 1. Type E : *chalandonnette*, 2 ; *borniquette*, 2. Type F : *réformette*, 9 ; *musiquette*, 1 ; *républiquette*, 1. Type G : *octette*, 1 ; *sextette*, 1. Ces formes montrent que la suffixation en *-ET* est productive (Baayen & Neijt, 1997 ; cf. Dressler & Ladányi, 1998 pour des critères) bien qu'une partie importante des lexèmes en *-ET* soit opaque et une majorité lexicalisée. Elles désignent les patrons les plus productifs comme étant ceux qui présentent le plus de types.

<sup>5</sup> La représentation d'un lexème comporte plusieurs rubriques (graphémique, phonologique, syntaxique, morphologique, sémantique) cf. Fradin (1996). Les représentations (16) sont abrégées à l'essentiel.

<sup>6</sup> Entre ces pôles existe souvent toute une gamme de cas intermédiaires (cf. Dressler & Ladányi (1998)).



#### 4. Sémantique des lexèmes en -ET

##### 4.1. Organisation sémantique de la suffixation en -ET

Dal (1997), à la suite d'autres travaux, voit en -ET un "marqueur d'appropriation". Mais le contenu de cette qualification n'est précisé qu'à travers les sens que manifeste le suffixe. Or ceux-ci sont nombreux : (a) maniabilité (avec les instruments) : *baïonnette, épuisette, jouet, allumette*. (b) Accessibilité : *castorette*. (c) Familiarité : *farinet*. (d) Petitesse (plus éventuellement (a)) : *chenillette, cachette, fourchette*. (e) Incomplétude : *cousette, vinaigrette, épaulette*. (f) Itération temporelle : *becqueter, haleter* ; spatiale : *tacheter, moucheter*. G. Dal ne donne malheureusement pas le détail du calcul qui permet d'atteindre ces sens (cf. Dal, 1997 : 108, 136, 191). Aussi, au lieu de chercher à unifier ces divers sens en postulant une origine unique, j'admettrai que cette suffixation est multipolaire en français moderne et qu'elle s'organise selon le réseau (17), qui intègre les distinctions ci-dessus.

(17) Pôle A. Petitesse. "Le référent a / est"

- a. une petite taille : *gouttelette, montagnette, serpette, jardinet, articulet*.
- b. une évanescence de peu d'envergure : *courbette, pissette, historiette, bronzette*.
- c. le petit d'un animal : *agnelet, porcelet, oiselet*.
- d. l'initiative d'un personnage (filiation) : *chalandonnette, baladurette*.

Pôle B. Facilité d'appropriation ou d'utilisation.

Ba. Action réelle : "il est facile de ~ le référent"

1. porter / transporter : *mallette, trompette*.
2. manoeuvrer, conduire : *camionnette, bicyclette, chenillette*.
3. utiliser : *serpette, calculette, allumette, baïonnette, lingette, carrellette, stérilet*.
4. posséder, entrer en jouissance de : *castorette, visonnette, chinchillette*.

Bb. Action symbolique : "le référent est symboliquement contrôlé"

1. Dénomination propitiatoire : *belette, (?poulpiquet)*.
2. Familiarité : *jaunet, bergeronnette, chardonneret, bleuet*.

Pôle C. Non-plénitude. "Le référent présente des traits qui traduisent"

1. une compétence immature : *cousette*.
2. la réalisation incomplète d'une fonction : *bombinette, réformette, roitelet*.
3. une similitude apparente : *castorette, chinchillette, satinette*.
4. des caractères édulcorés : *facturette, cigarette, chansonnette, opérlette*.
5. un caractère non prépondérant : *vinaigrette, anisette, citronnette*.
6. un état non adulte (petits d'animaux) : *agnelet, porcelet, oiselet*.

Pôle D. Sexuation. "le référent est du sexe féminin" : *chevrette, beurette, punkette*.

Ce point de vue pose (i) que les divers apports sémantiques de -ET sont suffisamment autonomes pour être directement activables par la dérivation morphologique (de plus cette autonomie paraît être ancienne). (ii) Que l'autonomie d'un (sous-)pôle est d'autant mieux établie qu'il existe un grand nombre de types (i.e. lexèmes) exhibant ce sens. Autrement dit, l'étendue des paradigmes garantit l'autonomie et la stabilité des pôles dans la mesure où elle exprime qu'une récurrence se constitue en régularité. (iii) Que ce réseau est l'actualisation en français des potentialités liées à la notion de "petit/petitesse", ce que Jurafsky (1996) traduit sous forme de catégorie radiale<sup>7</sup>. (iii) Qu'il est possible d'avoir un cumul d'interprétations pour une même forme, ce qui semble le cas : (Aa) et (Ba) pour beaucoup de noms d'outils, (D) et (C) lorsque le référent est humain e.g. *gendarmette*, (B4) et (C3) e.g. *castorette*, etc. Dans ce modèle, les quelques emplois pragmatiques sont classiquement dérivés à partir du pôle (A) (cf. D&MB :

<sup>7</sup> Je ne discuterai pas les liens entre les différents pôles ni l'émergence du réseau. Le fait que la notion de "petitesse" soit celle qui apparaît le plus fréquemment dans les lexèmes attestés, dans les patrons productifs, dans les cas de cumul interprétatif indique qu'elle occupe la place centrale dans le réseau

*passim* ; Jurafsky, 1996). Comme le montrent les exemples fournis, c'est la répartition des effets sémantiques sous les diverses rubriques de (17) qui fonde les types distingués au §3. La question est de savoir comment on doit formuler les patrons permettant l'obtention de ces formes<sup>8</sup>.

#### 4.2. Le modèle constructionniste

Dans un modèle de ce type, une dérivation se présente comme une combinaison d'unités linguistiques devant aboutir, pour être retenue, à un signe ayant les propriétés (phonologiques, morphologiques, syntaxiques et sémantiques) du lexème dérivé. Quelles propriétés sémantiques assigner aux éléments constitutifs (base et affixe) pour que leur combinaison, modulo l'intervention éventuelle de principes sémantiques généraux, permette d'identifier le référent du mot attesté ? Dal (1997) répond à cette question en appliquant le schéma dérivationnel suivant :

1. La base est un lexème possible, attesté e.g. *fourche* ou non attesté e.g. °*sifflor*.
2. Le suffixe -ET conserve les traits classifiants de la base et présente un apport de sens constant et unique : il est fondamentalement un marqueur d'appropriation.
3. Les écarts de sens observés entre la signification attendue du dérivé en -ET et celle constatée ne sont pas imputables à -ET mais à des mécanismes généraux de type analogie, métaphore, métonymie, etc., qui interviennent avant ou après la suffixation. Pour fixer les idées, je donne la dérivation de *chenillette* (Dal (1997 : 132) ; texte abrégé).

(		
<u>18) Etapes</u>	<u>Formes</u>	<u>Signification</u>
1. Base	Chenille, N <sub>1</sub>	"larve de papillon dotée d'une structure annelée lui permettant de se déplacer sur tous les terrains".
2. Analogie	chenille, N <sub>2</sub>	réfère à des entités possédant les propriétés saillantes des <i>chenilles</i> <sub>N1</sub> notamment à certains éléments de transmission.
3. Sfx -IER	°chenillier, A <sub>1</sub>	exprime l'existence d'une relation pragmatique entre le nom qu'il détermine et le nom-base ( <i>Chenille</i> <sub>N2</sub> ).
4. Conversion de focalisation	°chenillier, A <sub>2</sub>	permet de référer à des artefacts dont les chenilles-éléments de transmission constituent la partie fonctionnelle.
5. Sfx -ET	chenillette, N	réfère à de petits exemplaires des artefacts dont les chenilles-éléments de transmission constituent la partie fonctionnelle.

Ce modèle présente l'intérêt très grand de forcer à expliciter les éléments qui entrent dans l'élaboration du dérivé. Il marche plutôt bien quand la base est identifiable. Les problèmes qu'il rencontre sont les suivants : 1) La base est non-attestée bien que possible e.g. °*sifflor*, °*chenillier*. 2) Il force à poser une signification non-attestée e.g. *épaule* "partie du vêtement en contact avec l'épaule" (dérivation *d'épaulette*). 3) Il introduit parfois des étapes non motivées autrement que par le modèle e.g. *farine*<sub>N2</sub> "comporte les différents traits renvoyant à notre savoir stéréotypique sur la farine" (Dal, 1997 : 158). 4) Il ne dit pas comment se trouve sélectionnée l'expression particulière de "l'appropriation" que marque -ET. Pourquoi "maniabilité" avec *baïonnette*, *allumette*, "petite dimension" avec *chenillette*, "imitation bon marché" avec *castorette* ? Il lui est

<sup>8</sup> Le type (G) est un patron productif formé analogiquement sur *quintette*. Il ne relève pas du suffixe -ET.

difficile de rendre compte 5) des phénomènes de cumul de sens : *gendarmette* (petit / dépréciatif), *facturette* (petit / incomplétude), *avionnette* (petit / maniabilité) ; 6) des cas où la fonction sémantique du suffixe ne s'applique pas à la base mais au dérivé dans son entier e.g. *olivette* ne signifie pas "petite olive" mais "petit x en forme d'olive" cf. *fourchette*, *becquet*, (et aussi *chenillette*) ; 7) des cas de contagion sémantique, où une forme opaque tend à recevoir un surplus d'interprétation attribuable à -ET, e.g. "petit x" : *mauviette*, *alouette*, *ablette*, *lurette*, *marionnette*, *baguette*. Ces problèmes n'ont pas tous la même gravité, mais leur nature est telle qu'on ne voit pas bien comment le modèle pourrait être amendé pour les résoudre.

### 4.3. Approche proposée

Comme Dal (1997), j'admets (i) que -ET ne change pas la catégorie de la base, (ii) qu'il est transcatégoriel. J'admets en outre (iii) qu'il attribue un genre, soit en résumé : (-*et*, X/X : mas), (-*ette*, X/X : fém). Comme il ne partage pas les usages pragmatiques des diminutifs évaluatifs typiques (§2), je considère que son fonctionnement s'apparente à celui des suffixes ordinaires. Je fais l'hypothèse que :

1. La sémantique de -ET est organisée autour des quatre grands pôles donnés en (17).
2. La dérivation est conçue comme l'établissement simultané de relations entre les divers éléments morphologiques en jeu. Ces relations jouent le rôle de contraintes.
3. L'information sémantique à laquelle est sensible -ET relève de la classe de lexèmes.

Dans cette approche, la signification du lexème dérivé n'est pas appréhendée comme le résultat d'une combinaison de propriétés sémantiques. On part d'une situation où l'objet (matériel ou conceptuel) que dénote ce lexème est clairement identifié et ses caractères connus (ce n'est pas une question de désignation). L'emploi de -ET n'est qu'un moyen, parmi d'autres dont dispose le français pour créer des dénominations. Pour un objet donné, les mises en dénomination possibles varient selon les langues (cf. Cadiot, 1998). Par exemple, le brin de bois, de carton imprégné à une extrémité d'un produit susceptible de s'enflammer par friction " (Petit Robert 1990) a comme dénominations :

(19)

Langue	Mot	Glose
Français	<i>allumette</i>	allume-ET
Italien	<i>fiammifero</i>	flamme-porter.N.MAS.SG
Espagnol	<i>fosforo</i>	phosphore
Allemand	<i>Streichholz</i>	frotter-bois
Anglais	<i>match</i>	m. an. <i>mecc</i> < m. fr. <i>meiche</i> "mèche"
Polonais	<i>zapalka</i>	allumer-N. FÉM.SG
Russe	<i>spička</i>	aiguille-DIM.FÉM.sG cf. lat. <i>stif pes</i> "pieu"

Les propriétés choisies par chaque langue comme base pour former la dénomination sont toutes différentes. Ces propriétés sont celles du référent en tant qu'artefact interagissant avec l'humain dans un scénario dont le but est de produire du feu. Un scénario conceptuellement unique peut donner lieu à autant de mises en dénomination qu'il y aura d'aspects de ce dernier qui pourront être focalisés<sup>9</sup>. Ce qui nous intéresse, c'est de voir quelles propriétés sont linguistiquement focalisables par -ET.

Pour qu'une forme en -ET fonctionne comme une dénomination appropriée, il faut pouvoir établir une relation sémantique R1 entre la RS (représentation sémantique) de la base et celle du dérivé, et une autre R2 entre l'instruction portée par -ET et la RS du

<sup>9</sup> L'étymologie comparée nous offre des exemples innombrables de ce phénomène.

dérivé. Quand il y a une base identifiable, les deux relations sont établies. Quand il n'y en a pas, seule R2 l'est. Une relation est établie quand des informations contenues dans une RS se retrouvent dans l'autre. En adaptant Pustejovsky (1995), je fais l'hypothèse que RS des unités lexicales comportent les rubriques qualia TYP(e), ORI(gine), CONS(itution) et TÉL(ique). De manière schématique, (20) illustre une relation R1 :

(20)	<i>Cloche</i>	<i>Clochette</i>
TYP	objet•x	objet•x
ORI	artefact•x & objet•x & fondre•w•x	artefact•x & objet•x & fondre•w•x...
CONS	matière•x•métal & form-typ•x•321 ...	matière•x•métal & form-typ•x•321 & <•(taille•x)-taille-odr...
TEL	agiter•z•x produire•x•son	agiter•z•x produire•x•son

Le prédicat "forme-typ" indique que les cloches sont associées à une forme typique, repérée dans une nomenclature de formes sous le numéro (arbitraire ici) 321. *Clochette* conserve cette propriété ainsi que les propriétés caractérisant son origine et son utilisation canonique (rubrique TEL). L'information qu'une clochette est un objet de taille inférieure à la taille standard des objets de référence traduit la relation existant entre le suffixe et le dérivé. L'objet de référence (odr) est l'objet que dénote le nom base si le type (objet, substance ; outil, véhicule, plante, etc.) du nom base et le type du dérivé sont identiques. Sinon, c'est le type du dérivé. C'est le cas pour *chenillette* :

(21)	<i>chenille2</i>	<i>chenillette</i>
TYP	objet•x	objet•x & véhicule•x
ORI	artefact•x...	artefact•x & DOM•x•militaire..
CONS	bande-articulée•x & sans-fin•x & mou-voir•y•x & roues•y & partie-de•{x,y}•z & véhicule•z	<•(taille•x)•taille-odr & avoir•x•z & artillerie-légère•z & partie-de•w•x & chenille2•w
TEL	permet•x•(se-déplacer•z•(sur-tous- terrains))	se-déplacer•x•(sur-tous- terrains)

*Chenille2* correspond à l'emploi analogique de *chenille* (cf. (18) ligne 2). La relation R1 est satisfaite par le biais des informations contenues dans les rubriques CONS et TEL. R2 est satisfaite par le fait que la rubrique CONS du lexème dérivé dit que le véhicule est de petite taille (pour un véhicule militaire). Comment le suffixe produit-il cette information ? L'hypothèse est que -ET module ses effets sémantiques en fonction du type d'objet que dénote le lexème dérivé. De manière programmatique et partielle, on aurait :

(22) Type	Exemple	Effet sémantique
Objet comptable	<i>jardinet, gouttelette</i>	<•(taille•x)•(taille-standard)
Outil, ustensile...	<i>serpette, calculette</i>	maniable•x
Véhicule	<i>camionnette</i>	facile-à-manoeuvrer•x
Vêtement	<i>castorette</i>	<•(prix•x)•(prix•odr)
Préparation culinaire	<i>vinaigrette</i>	quantité-faible•odr•dans•x
Mesure sociale	<i>baladurette</i>	initié-par•x•odr
x a une fonction spécifique	<i>roitelet, bombinette</i>	assumer-mal•x•fonction
Évenance	<i>pissette, trempette</i>	avoir•peu-d'ampleur
Lieu finalisé	<i>buvette, couchette</i>	non-permanent•x
Humain	<i>beurette</i>	fém-de•X•odr
Animal	<i>agnelet, oiselet</i>	petit-d•x•odr

La mise au jour et la hiérarchisation des traits classifiants peuvent se faire a priori (à la façon de Wordnet : cf. Rodriguez & *al.*, 1998) ou être reconstruites à partir de configurations discursives locales (cf. langues spécialisées). Cette manière d'appréhender les choses permet de rendre compte des effets de cumul. En tant que véhicule, *chenillette* pourra recevoir le trait "facile-à-manœuvrer•x" et *baïonnette* le trait "maniable•x" en tant qu'objet finalisé. De même, si *épaulette* est une "pièce de vêtement ayant une fonction spécifique", en tant qu'objet comptable on peut inférer qu'elle est de petite taille, et en tant qu'elle a une fonction qu'elle assume imparfaitement celle-ci ("couvre partiellement l'épaule" : cf. Dal, 1997 : 136). Cette approche permet aussi d'entrevoir pourquoi des mots en -ET non construits présentent parfois des effets d'interprétation propres aux mots en -ET construits (e.g. "petite taille" associé à *alouette*). On notera pour finir que plus le type est spécifique (ce que rendrait manifeste une hiérarchie des types), plus l'apport de sens est particulier et non cumulable. Il y a constitution d'une classe dérivationnelle, souvent productive, dont le patron est bien déterminable (*baladurette, beurette, castorette*). Inversement, plus le type est général, plus l'effet de sens est général et cumulable. Ces constats invitent à repenser l'organisation de la morphologie constructionnelle en intégrant son adaptation à une finalité dénomminative.

## 5. Conclusion

Les lexèmes dérivés en -ET ne partagent pas les caractères des diminutifs des langues à morphologie évaluative développée. Bien qu'un grand nombre d'entre eux soient des formations opaques, la plupart des patrons de la suffixation en -ET sont productifs. Au plan sémantique, la fonction de -ET a été décrite comme tirant parti des informations portées par le nom dérivé, lesquelles reflètent les caractères attribués à son référent, et non comme agissant sur l'information portée par le lexème-base. Quand ce dernier est identifiable, la relation sémantique qu'il entretient avec le dérivé complète l'interprétation de ce dernier. En cela, l'approche esquissée ici est probablement complémentaire de celle proposée par G. Dal. Si j'ai paru surtout critique à l'égard de ses analyses jusqu'à présent, qu'il me soit permis de rendre justice à son travail sans lequel bien peu des idées émises ici auraient pu prendre forme.

## BIBLIOGRAPHIE

- ARONOFF M. (1976), *Word Formation in Generative Grammar*, Cambridge, Mass., MIT Press.
- BAAYEN A. H. R. (1991), "Quantitative aspects of morphological productivity", *Yearbook of Morphology*, 1991, pp. 109-149.
- BAAYEN H. R., LIEBER R., SCHREUDER R. (1997), "The morphological complexity of simplex nouns", *Linguistics* 35, pp. 861-877.
- BAAYEN H. R., NEIJT A. (1997), "Productivity in context: a case study of Dutch suffix", *Linguistics* 35, pp. 565-587.
- CADIOT P. (1998), "Logique et conformité en sémantique nominale", Conférence, LLI.
- DAL G. (1997), *Grammaire du suffixe -et(te)*, Paris, Didier Érudition.
- DRESSLER W. U. & LADANYI M. (1998), "On grammatical productivity of word formation rules", *Wiener Linguistische Gazette* 62-63, pp. 29-55.
- DRESSLER W. U. & MERLINI BARBARESI L. (1994), *Morphopragmatics. Diminutives and*

- Intensifiers in Italian, German, and other Languages*, Berlin, Mouton de Gruyter.
- FRADIN B. (1996), "L'identification des unités lexicales", *Sémiotiques* 11, pp. 55-93.
- GREVISSE M. (1980), *Le bon usage*. 11<sup>e</sup> édition, Duculot, Gembloux.
- HASSELROT B. (1972), *Étude sur la vitalité de la formation diminutive française au XX<sup>e</sup> siècle*, Almqvist & Wiksells, Uppsala.
- JURAFSKY D. (1996), "Universal tendencies in the semantics of the diminutive", *Language* 72, pp. 533-578.
- LAKS B. (1996), *Langage et cognition*, Hermès, Paris.
- PLÉNAT M. (1984), "Toto, Fanfa, Totor et même Guiguitte sont des ANARS", in DELL F., HIRST D., VERGNAUD J.-R. (eds), *Forme sonore du langage*, Hermann, Paris, pp. 161-181.
- PUSTEJOVSKY J. (1995), *The Generative Lexicon*, Cambridge, Mass., MIT Press.
- RIEGEL M., PELLAT J.-Ch. & RIOUL R. (1994), *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- RODRIGUEZ H., CLIMENT S., VOSSEN P., BLOSKMA L., ALONGE A., BERTAGNA & ROVENTINI A. (1998), "The Top-Down Strategy for Building EuroWordNet : Vocabulary Coverage, Base Concepts and Top Ontology", *Computers and the Humanities* 32, pp. 117-152.
- STUMP G. T. (1991), "How particular is evaluative morphology?", *Journal of Linguistics* 29, pp. 1-36.

ANNEXE - Mots en *-ette* sémantiquement opaques *Le Monde* 1992

- ablette < m. fr. *able* même sens  
alouette < a. fr. *aloe*, lat. *alauda* < gaul  
arpette o. inc. Suisse "jeune apprentie couturière"  
assiette < lat. *assidita* vb *adsedere*  
avette < a. fr. *ef* "abeille" < lat. vulg. *\*apitta*  
baguette < it. *bachetta* < *bacchio* "bâton"  
banquette < a. prov. *banqueta* < *banc*  
billette < a. fr. *bullette* < *bulle* "sceau"  
bluette < a. fr. *belue* "étincelle" cf. *berlue*  
braguette < vx *brague*, prov. *braga*, lat. *braca* < gaul.  
brouette < *birouette* < *birota*  
carpette < an. *carpet*, a. fr. *carpité* "tapis" < it. *carpita*  
cassette < a. fr. *casse* "coffre, caisse"  
cassolette < oc. *cassoule*  
castagnette < esp. *castaneta*  
chouette < a. fr. 1. *choue* cf. francique *\*kawa* et 2. *suete* cf. it. *civetta*  
clarinette < prov. *clarin* "haubois" cf. *clarine* "cloche que portent les vaches, etc."  
corvette o. obsc. nI *correr* "bateau chasseur" vs *torve* "bateau de pêche"  
couette 1 < a. fr. *coite*, *toute* < lat. *culcita* "matelas, coussin"  
couette2 < a. fr. *toue* "queue"  
crevette < forme normande de *chevrette*  
disette < a. fr. *disiete*, o. incertaine  
emplette < m. fr. *emploite* < lat. pop. *\*implicita*  
épinette < it. *spinetta* "épine" cf. *spina*  
éprouvette < m. fr. "sonde employée en médecine" cf. *épreuve*  
estafette < it. *stafetta* < *staffa* "étrier"  
gaillette < wall. *gayete* < *gaille* "grosse noix" < lat. (*nux*) *gallica*  
galette < galet < a. fr. *gal* "caillou"  
galipette titre d'ouvrage, régionalisme de l'ouest *calipette*  
gazette < it. *gazetta* < vénitien *gazeta* "pièce de monnaie (= prix du journal)"  
girouette < a. norm. *wirewite*  
goélette < *goéland* < bret. *gwelen*  
goguette < a. fr. *gogue*  
guillerette < a. fr. *guiller*, cf. *guilleri*  
ginguette o. obsc. a. fr. *ginguer* "sauter" / francique *\*wenkjan* "vaciller"  
houlette < a. fr. *houler* "lancer, jeter"  
jaquette < an. *jacket*  
linaigrette < *lin* + *aigrette* "plante herbacée dont les fleurs portent un long éperon" PR  
luette < °*I'urette* < lat. *uva* "grappe de raisin"  
machette < esp. *machete*  
maquette < it. *machietta* < *macchia*  
marionnette < *Marion* < (Vierge) Marie  
mauviette < *mauvis* o. obsc. < anglo-sax. *maev* "mouette" vs a. fr. *malvis* "grive"  
meurette < a. fr. *muire* "eau salée naturelle" < lat. *muria* "saumure"  
midinette < *midi* + *dinette* (mot-valise)  
moquette o. incertaine < *moche* "écheveau"  
mouette < a. fr. *moue*, *mauve* < an. sax. *maew*  
mouffette < it. *mofetta* < longobard *muff<sub>a</sub>* "moisissure"

musette < a. fr. *muse* "instrument de musique à soufflet"  
 omelette < m. fr. *alumelle* cf. *lamelle*  
 paupiette < m. fr. *poupe* "partie charnue" cf *pulpe*  
 perpette < suffixé après amputation de à *perpétuité* (plus souvent écrit *perpète*)  
 pichenette < prov. *pichouneto*  
 pirouette o. obsc. rac. *pir* "cheville"  
 quartette < it. *quartetto*  
 quintette < it. *quintetto*  
 raquette < lat. médical *rachete* < ar. *Râhat*  
 recette < a. fr. *reçoite* < lat. *recepta*  
 rillettes < a. fr. *rille* "morceau de porc" dial. de *reille* "planche" < lat. *regula*  
 roquette < an. *rocket*  
 roulaquettes o. obsc. a. h. all. *hruf* "escarre" vs dial. *roufle* "gifle"  
 sarriette < a. fr. *sarriee* < lat. *satureia*  
 saynette < esp. *sainete*  
 serviette < *servir*  
 silhouette < nom propre  
 sornette < a. fr. *sorne* "raillerie"  
 soubrette < prov. *soubreto, soubret* "affecté(e)"  
 squelette < gr. *skeletos*  
 starlette < an. *starlet*  
 strette < it. *stretta* "étreinte" ; "attaque rapide"  
 taraïette ?  
 trinquette "voile triangulaire" < *trinquet* < it. *trinchetto* vs esp. *trinquete*  
 vedette < it. *vedetta* "lieu élevé d'où l'on voit"  
 violette < a. fr. *viole* < lat. *viola*  
 zigounette < ? "verge de jeune garçon"